

des Princes &c. Novemb. 1772. 363

Roi a renvoyé un Corps de 4000 Finlandois que le Général Sprengport avoit envoyé au be-
soin pour son secours, Sa Majesté n'en a retenu
que quelques Dragons. Elle a établi le Prince
Charles son Frere, Gouverneur-Général des
Provinces de *Scanie*, *Aalland*, *Bleking*, *Babus*
& *Smaland*, & ce Prince a d'abord donné un
ordre par lequel il défend de laisser sortir per-
sonne de ces Provinces sans un Passeport signé
de sa main, ni à aucun étranger de s'y établir
sans sa permission.

Venons à présent aux Etats du Royaume : ils
ont été journellement assemblés en plein depuis
le 4 jusqu'au 7. Septembre, & se sont parti-
culièrement occupés, entr'autres objets, des pro-
positions que le Roi leur a faites, & que nous
avons rapportées en quatre articles le mois passé.
Comme ils furent extraordinairement assemblés
le 7. pour remettre au Roi le résultat de leurs
délibérations sur ces propositions, Sa Majesté
se rendit à cette assemblée, accompagnée du
Prince Frédéric-Adolphe son Frere, & suivie
de tous les nouveaux Sénateurs qu'elle avoit
créés. S'étant ensuite assise sur le Trône & ayant
fait faire silence, Mr. de Leyonhufvud, Maré-
chal de la Diette, lui adressa le Discours sui-
vant.

TRE'S-PUISSANT & TRE'S-GRACIEUX MONARQUE.
Animés de la plus parfaite & de la plus profonde
vénération & des joyeux mouvemens de la recon-
noissance, vos fideles Etats ont, par ordre de Votre
Majesté, encore le bonheur de se voir assembles
devant le Trône, pour faire à Votre Maj. par leurs
Orateurs leur respectueuse réponse aux propositions
que Votre Maj. a daigné soumettre à leurs delibe-
rations. Pour ce qui est de la premiere savoir, de
régler le Subside général destiné à subvenir aux frais